AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, B.P.: 3243 Tel.: (251-1) 51 38 22 Fax: (251-1) 51 93 21
Email: oau-ews@telecom.net.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
31EME REUNION
8 JUIN 2005
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/Comm.(XXXI)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE DE LA 31EME REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 31ème réunion, tenue le 8 juin 2005, a adopté la décision qui suit sur la situation en Guinée-Bissau:

Le Conseil,

1. **Prend note** du rapport du Président de la Commission sur la situation en Guinée-Bissau [PSC/PR/2(XXXI)];

2. **Se félicite** des progrès accomplis en vue de rétablir pleinement l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau à la suite des évènements du 14 septembre 2003. Le Conseil **se félicite, en outre**, de la tenue, prévue le 19 juin 2005, de l'élection présidentielle et du fait que la campagne électorale lancée, le 28 mai 2005, par tous les candidats à l'élection s'est déroulée jusqu'ici dans une atmosphère relativement calme ;

3. **Exprime son appréciation** des efforts déployés par les Présidents Olusegun Obasanjo du Nigeria, Président en exercice de l'UA, Mamadou Tandja du Niger, Président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et Abdoulaye Wade du Sénégal, ainsi que par la communauté internationale dans son ensemble, en vue de réduire la tension entre les partis politiques et de contribuer à l'instauration d'un climat favorable à la tenue, dans la paix, d'élections présidentielles transparentes, libres et régulières ;

4. **Exhorte** tous les candidats à l'élection présidentielle et leurs partisans à s'abstenir de tout acte susceptible de perturber le processus électoral, de s'engager à accepter les résultats de l'élection et de faire examiner toute plainte qui serait introduite suivant les mécanismes prévus à cet effet ;

5. **Se félicite** de la décision de la Commission de déployer une mission d'observation pour observer l'élection présidentielle du 19 juin 2005 ;

6. **Souligne** la nécessité pour la communauté internationale d'aider toutes les parties prenantes en Guinée-Bissau à promouvoir le dialogue politique dans un esprit de réconciliation et d'unité, en vue de renforcer les efforts visant à consolider la paix, la stabilité et le développement socio-économique et de faciliter toutes les réformes requises à cet effet;

7. **Lance un appel** aux partenaires de l'UA et à la communauté internationale dans son ensemble, pour qu'ils continuent à apporter l'assistance requise à la Guinée-Bissau pour l'aider à faire face à ses besoins immédiats et de développement à long terme et, à cet égard, **souligne** la nécessité d'accélérer les préparatifs de la Conférence des donateurs prévue en octobre 2005 ;

8. **Soutient,** en principe, l'établissement d'un bureau de liaison de l'UA en Guinée Bissau, qui, en étroite collaboration avec la CEDEAO, les Nations unies et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), appuierait les efforts visant à promouvoir la stabilité et le développement socio-économique, ainsi qu'à renforcer la démocratie, le respect de l'état de droit et des droits de l'homme. A cet égard, le Conseil **demande** à la Commission de lui soumettre des propositions plus exhaustives, décrivant en détail le mandat du bureau envisagé et les modalités de son interaction avec les autres institutions représentées sur le terrain en Guinée-Bissau;

9. **Décide** de rester saisi de la situation.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Peace and Security Collection

2005-06-08

COMMUNIQUE DE LA 31EME REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

African Union

Peace and Security

http://archives.au.int/handle/123456789/2744

Downloaded from African Union Common Repository